

1780

1789

Le Doyen de la Paroisse de
 cantonal de
 cotis et payes des
 Benoit - Poudet
 General Commune de
 President de
 par nos
 les actes de
 et
 le Cardou



de Marie
 rie Genevieve Car
 me et de Marguerite
 de la benediction
 et de la sante
 en noble
 comme
 mes
 Notables

Mairie de Trilbardou

Le premier janvier acte insinué dans la paroisse
 de Ste parvise par nous curé soussigné, le sçavoir des
 Marie Jeanne Nantiez de cede d'abit apres avoir reçu
 le sacrement de la b'ne union a age d'environ quatre
 ans, Laquelle insinuation acte faite En presence
 de Jean et Louis Nantiez des freres François Nantiez
 et Antoine Digard es nomz qui ont signé j' Jean Nantiez
 Digard J. M. N. Nantiez L. Nantiez
 Fontaine de Tillbarson

Le 1740 le 20me Janvier, bans publics dans cette
 eglise, fraucailler debrie, lettre de mariage sive, je
 m'elie curé soussigné ai reçu en cette eglise le contrat
 des quous donne par parole de present a ten-
 ir Pierre Bismar, fils de Antoine Bismar et
 d'Antoinette Courtois, et Marie Elizabeth Fleuret
 Fleuret et de Genevieve Berninelle, es luy
 de benediction mystiale en presence de col-
 legerons Bismar son pere, d'Antoine Bismar
 et de col-gerons qui ont déclaré au ban public signés
 et appous ledit curé soussigné et de deux parr-
 fleurot et deux autres parr- et deux qui ont signé
 avec nous, François et Louise de l'epouse
 ont déclaré au cas ou l'epouse Françoise Fleuret
 dans pareu fleurot j' appous

François de Fontaine, curé de Tillbarson

Le 1740 le 20me Janvier est cede de l'union des
 de l'union de l'epouse et de la lauducain d'ite insinué dans
 la paroisse de cette paroisse, par nous curé soussigné,
 Marie Genevieve Berninelle, femme d'Antoine Genevieve
 Berninelle, a age de quinze ans et de l'union

en presence
 de Bernard...
 Genevieve Berninelle
 Fontaine de Tillbarson

Le 1740 le 20me Janvier, bans publics dans
 sans cette eglise, epouse de celle de Mefly, fraucailler
 celebree, lettre de mariage sive je m'elie curé soussigné
 de Vignoly, de cede d'abit et de present des d'ite, le
 curé de Tillbarson ai reçu en cette eglise le contrat
 de mariage de quous deux par parole de present
 a tenir Antoine Bismar, fils de Antoine Bismar et
 d'Antoinette Courtois, et Marie Elizabeth Fleuret
 Fleuret et de Genevieve Berninelle, es luy
 de benediction mystiale en presence de col-
 legerons Bismar son pere, d'Antoine Bismar
 et de col-gerons qui ont déclaré au ban public signés
 et appous ledit curé soussigné et de deux parr-
 fleurot et deux autres parr- et deux qui ont signé
 avec nous, François et Louise de l'epouse
 ont déclaré au cas ou l'epouse Françoise Fleuret
 dans pareu fleurot j' appous

Marie Genevieve Berninelle de l'epouse
 François Formont curé de Tillbarson

Fontaine de Tillbarson
 Curé de Tillbarson

L'an 1780 le quatre juillet bann public, fiancilles
 celebres, lettres de mariage vuis, Jepphetre curé de
 seffroy les Coumbres souffigné au lieu en cette ville
 en presence et du consentement de M. le Curé de
 entretient consentement qu'on euvre par parole
 de boursu de la paroisse de Villeneuve S. Denis de
 de Denis Yervine Boquet laboursu en cette paroisse
 et de Marie Louise Roche et leur ai soumi la
 benediction en public en presence du coté de l'epouse
 de Jacques Hebert laboursu de Villeneuve S. Denis

+ fils de
 deff. franco
 Hebert et de
 Marie Anne
 Hebert
 la paroisse de
 S. Germain les
 Vallées

de Jacques Hebert curé de Seffroy, de Claude Hebert
 tous deux Hebert, françoise Theodose Hebert
 et de ses freres, et du coté de l'epouse de Denis
 Jerome Boquet son pere, de Pierre Roche
 pretre chapelain deffroy de Marie Anne
 de Jeanne, de Mari Colas Roche, de Jean
 Theodose Boquet laboursu a Seffroy de
 autres et autres qui ont signé. Approuvons
 les naturez, des deux cotes et tres vuis liques.

Louis françois Hebert Jacques Hebert
 Marie Victoire Boquet Chaptal Hebert
 françois Theodose Hebert Marie Jeanne
 Denis Jerome Boquet M. L. Roche
 Pierre Roche etc. N. Roche
 Docteur Curé de S. Germain Boquet
 Roche Boquet D. Boquet
 Hebert de Seffroy Fontaines
 curé de Villardou

185



L'an 1780 Le quatre juillet est né de
 Legitimé Mariage et Le même jour a été
 baptisé par nous Curé de la paroisse Pierre Jacques
 fils de Pierre Diez Corinville et de Louise
 Annette sa femme, Le parrain Jacques Philippe
 Barbeau, La marraine Anne Mathieu qui ont été
 avec nous
 Jacques Philippe Barbeau
 Anne Mathieu Fontaine Curé de Villardou

L'an 1780 Le dix neuf aoust est né de ses deux
 mariages et le lendemain a été baptisé par
 nous curé souffigné Marie Charlotte fille de
 Thomas Champs marchand ferrant et de
 Marie Roge Sautereau La femme de parrie
 Jacques Claude Sautereau qui a signé et la
 marraine Marie Charlotte Barbeau qui
 a déclaré en public signé de ce mariage
 Jacques Claude Sautereau Fontaine

L'an 1780 Le vingt neuf aoust est né de
 mariage dans Le même jour et le lendemain
 souffigné par nous Curé de la paroisse
 Jacques Claude Marie ont beaucoup d'age de
 ans trois mois fils de Jacques Michel Sautereau

Maréchal protest et Thémis et de Marie Jeanne
 Donat galoppe et la femme parois de St. Paul
 de parois qui est Casée et Marie Jeanne
 de antoine Goussin et d'ordonne dans ce parois
 Expresse de Joseph Desautoy de parois de
 de Jean Baptiste Leche Bedeau qui ont signé
 Desautoy Leche Fontaine Cui et Tribardou

L'an 1780 le huit août est de cede et le lendemain
 été inhumé dans le cimetière de cette parois
 par nous curé et s'apelle, veronique victoire
 Drocquillon agee d'un ans fille de Thème
 Simon Drocquillon Derope, et de nichira femme
 et la femme Expresse de Joseph Desautoy
 Curé paroisial et de Jean Baptiste Leche
 Bedeau qui ont signé Desautoy

Le Riche Fontaine Cui et Tribardou

L'an 1780 le deux septembre est de cede et le lendemain
 été inhumé dans le cimetière de cette parois
 par nous curé et s'apelle, philippe barthelemy Courette
 agee d'un ans fils de philippe barthelemy Manuaries
 et de Genevieve Nantier Expresse de Joseph
 Desautoy Curé paroisial et Jean Baptiste Le
 che Bedeau qui ont signé Desautoy

L'an 1780 le deux septembre est de cede et le lendemain
 été inhumé dans le cimetière de cette parois
 par nous curé et s'apelle, philippe barthelemy Courette
 agee d'un ans fils de philippe barthelemy Manuaries
 et de Genevieve Nantier Expresse de Joseph
 Desautoy Curé paroisial et Jean Baptiste Le
 che Bedeau qui ont signé Desautoy

Le Riche Fontaine Cui et Tribardou

L'an 1780 le deux septembre est de cede et le lendemain
 été inhumé dans le cimetière de cette parois par
 nous curé et s'apelle, Marie Jeanne Dubouché
 d'ordonne de cede de l'ordonne de cede de l'ordonne
 venie, apres avoir été thémis de cede de l'ordonne
 et de cede de l'ordonne Expresse de Jean, et Jean Goussin
 des deux fils, et autres parois qui ont signé
 Jean Goussin Desautoy Drocquillon
 Joseph Goussin Desautoy
 Desautoy Desautoy Desautoy
 Desautoy Desautoy Desautoy

L'an 1780 le deux septembre est de cede et le lendemain
 mariage et le lendemain à été baptisé par nous curé
 soussigné Angelique Reine fille de Charles et de Colas
 Phyllette manouvrier et de Angelique Ballet le
 param Jean Baptiste le Coq et la maraine
 Reine Nantier qui ont signé. Les cocq
 avec nantier Fontaine Cui et Tribardou

L'an 1780 le dix huit septembre est de cede et le lendemain
 mariage et le lendemain à été baptisé par nous curé
 curé soussigné honore Charles fils de Charles
 Puyard Laboureur en cette parois et de Marie
 Goussin Adelaide d'ordonne de cede de l'ordonne
 honore Paris et la maraine helene Justine
 Puyard qui ont signé. Puyard
 helene Justine Puyard Fontaine Cui et Tribardou

Le 17^{es} le vingt six Septembre bann
 public, dispens de deux ans par M. l'abbé
 de Salapar vicair general lettre de mariage
 vint sept années unie sousigné ai rem le tutuel
 conjointement qu'on donné par parole de present
 a leurs mariés Nicolas Paul Maurice Gibaut
 veuf de Madeleine lesdus de la paroisse de Villenay
 et Marie Angelye Henriot fille majeure de
 defunt Jean Henriot et de Marie Fournier
 fili c'est le riche et leus ai donné la benediction
 nuptiales en presence du côté del'epoux
 ser Nicolas Gibaut son père et de Mathieu
 Tabutin son beau frere et du côté del'epouse
 de Jean Baptiste le Riche son oncle et de
 Pierre Antoine Bonenfant son beau frere
 qui ont signé avec nous, Nicolas Paul Maurice Gibaut

Marie Angelye Henriette Nicolaï de Collt
 et Mathieu Tabutin Le Richey
 Pierre Bonenfant
 Fournier, unie de
 Carbaron

L'au 20 Le vingt et Le septembre en veü de legitime
 Mariage et Le lendemain acte Baptême par nous
 Cure du parois Catharine Aubierge fille de
 Joseph Enauter Cure paroisial et de Marie Catherine
 Joseph Lafumme, Le parois Augustin Dubreuil
 et La maraine Marie Nicole Enauter qui ont signé
 Euspiere Marie Nicole Fournier
 Fournier, unie de
 Carbaron

L'au 20 Le dix neuf octobre en decces et Le lendemain
 acte inhumai dans le cimetiere de cette parois par
 nous Cure et sousigné Marie Louise Dorothee anteaume
 age de trois ans fille de Jacques Michel anteaume Marchand notaire
 et Staque et de Marie Jeanne Galippe La femme parois
 de St Paul de parois qui ont été Couse a Marie rose femme
 Danton Bonhomme cordonnier dans cette parois, Enqueste
 de Joseph Dusauter Cure paroisial et de Jean Baptiste
 Le Riche ledans qui ont signé approuvé de nous

Mariages Le Richey
 Fournier, unie de
 Carbaron

L'au 20 Le vingt deux octobre en veü de legitime Mariage
 et Le lendemain acte Baptême par nous Cure sousigné
 Marie Helene fille de Pierre Michel parois Macou en
 atto parois et de Marie Nicole Vermelle La femme
 Le parois Jacques philippe Vermelle, La Maraine Marie
 Anne Chir qui ont signé
 Marie Anne de St Hilaire
 Fournier, unie de
 Carbaron

L'au 20 Le premier Novembre en decces et Le lendemain
 acte inhumai dans le cimetiere de cette parois par nous
 Cure sousigné Marie Genevieve L'au de son age de
 vingt trois fille de Pierre Francois Hippolyte L'au
 L'auiste, et de Michel Louis Reun La femme parois
 de St Laurent de parois, qui ont été Couse a Genevieve

demouille femme de Claude Garvelles manoeuvre
sa nourrice, En presence de Joseph Durandier des
paroisial et de Jean Baptiste Laiche Bedeau,
qu'on a signés

Durandier

L'an 1780 le
legitime mariage
par nous curé
de Jean Thoma
Marie Elizabe
Pierre Nicolas
auec Digard
pouue & rme

L'an 1780 le
du troisieme auec
vicare General
Je pretis curé &
yebut donne par
Nicolas Coulan
de diffunde a May
Belleville fille de
en cette paroisse et Marie Jacque Cellier, et leur a
donné la benediction nuptiale en presence de moi de
l'epoux de Joseph Roumy pour subergiste en cette
paroisse et Louis Pierre Paschal Creole et du cote
de la femme de l'epoux de Nicolas Belleville son pere
se Philippe Billiot qui ont signés a l'epoux

de l'epouse qui a seclarié uer ravois ⁸⁴⁸
des de l'acte de l'epoux. Nicolas Coulan

Joseph Roumy Jean Pasqual Creole

Nicolas Belleville Philippe Billiot

Thomassin
Curié de Belleville

L'an 1780 Le vingt trois de cembre est de cede et de l'endemain
a été m'homme dans l'eglise de cette paroisse par
nous curé & pasteur. Francois Joseph Nantier aye
de Surinmable auec a grand'vieu heur Les six cede
de presentee et de presentee, fils de Francois Nantier
Marion En cette paroisse et de Marie Charlotte Goullier
de l'epoux et Marie En presence de l'epoux. Francois Nantier
de l'epoux et Antoine Digard son oncle, qu'on a signés

Digard Francois Nantier

Thomassin Curié de Belleville